

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt-quatre

Le 8 avril

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 29 mars 2024

Date d'affichage 29 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 28

Votants 31

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicole ANTHORE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Christophe HEBERT, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP **avaient respectivement donné pouvoir à :** Martine LHERMENIER, Thierry RENOUF, Philippe GIRONDEL, Françoise DUPARC et Cédric EVANO.

Absents excusés : Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP.

Secrétaire de séance : Allan BERTU et Thierry RENOUF.

N° 2024-050 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2024

La commission réunie « Culture, Animation du territoire, Participation citoyenne et Coopération décentralisée », « Jeunesse et Sports » et « Petite Enfance et Education » s'est tenue le 2 avril 2024 pour étudier les demandes de subventions formulées par les associations pour l'année 2024.

Il est précisé que les subventions, qu'elles soient de fonctionnement ou d'action, sont versées en une seule fois.

Il est proposé au conseil municipal, sur la base des avis émis par la commission réunie, de délibérer sur le versement des subventions aux associations.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-123 du conseil municipal du 14 décembre 2020 relative à la signature des conventions d'objectifs et de moyens avec le Comité des Œuvres Sociales et de Loisirs (COSL) de la Ville d'IFS, du Club de Baskets d'IFS et de l'Association Sportive d'IFS Football ;

VU la délibération n°2024-035 du 8 avril 2024 portant adoption du budget ;

VU l'avis de la commission réunie « Culture, Animation du territoire, Participation citoyenne et Coopération décentralisée », « Jeunesse et Sports » et « Petite Enfance et Education » réunie le 2 avril 2024 ;

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'IFS de soutenir le tissu associatif local ;

Il est proposé au conseil municipal de verser les subventions suivantes aux associations culturelles, sportives et diverses selon les tableaux suivants :

ASSOCIATIONS CULTURELLES :

Associations	Versement 2023			Proposition pour 2024			
	Fonctionnement	Action	Total	Demandes assos	Fonctionnement	Action	Total
Association des parents d'élèves de l'école de théâtre	200 €		200 €	500 €	200 €		200 €
Chorale "L'Accordée"	300 €		300 €	300 €	300 €		300 €
Et Mes Ailes Cie	1 500 €		1 500 €	1 550 €	1 000 €	500 €	1 500 €
Ifs Images	500 €	200 €	700 €	700 €	500 €	200 €	700 €
Université Inter-Ages Normandie	600 €		600 €	600 €	600 €		600 €
Vague Folk	150 €		150 €	300 €	0 €		0 €
TOTAL	3 250 €	200 €	3 450 €	3 950 €	2 600 €	700 €	3 300 €

ASSOCIATIONS DIVERSES :

Associations	Versement 2023			Proposition pour 2024			
	Fonctionnement	Action	Total	Demandes assos	Fonctionnement	Action	Total
AE 14	1 000 €		1 000 €	2 000 €	1 000 €		1 000 €
AMAP	100 €		100 €	Pas de demande			
APE des écoles du Bourg				Pas de demande			
APE Les petites Abeilles (Paul Fort)	400 €		400 €	Regroupement des APE Paul Fort et Marie Curie – APE des écoles du Bourg			
APE Marie Curie	400 €		400 €	Regroupement des APE Paul Fort et Marie Curie – APE des écoles du Bourg			
APE Simone Veil (Pablo Neruda et Jules Verne)	500 €	650 €	1 150 €	1 000 €	500 €	300 €	800 €
Association des parents d'élèves Jean Vilar	500 €	300 €	800 €	2 000 €	500 €	300 €	800 €
Association donneurs de sang de la Ville d'Ifs	500 €		500 €	500 €	500 €		500 €
Association Ifs Entraide	500 €		500 €	500 €	500 €		500 €
Association Paralysées de France	500 €		500 €	500 €	500 €		500 €
Association union national des anciens combattants	800 €		800 €	800 €	800 €		800 €
ASTI 14	400 €		400 €	500 €	400 €		400 €
Club de l'amitié	500 €		500 €	500 €	500 €		500 €
Comité de jumelages	2 500 €		2 500 €	2 500 €	2 500 €		2 500 €
Comité des fêtes	3 000 €	500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €		3 500 €
Comité des œuvres sociales de la Ville d'Ifs	45 000 €		45 000 €	45 000 €	45 000 €		45 000 €
Comité Good Wood		1 500 €					
Flash Danse				1 000 €	1 000 €		1 000 €
Harley Club davidson (hdc windtalkers)	350 €		350 €	600 €	350 €		350 €
Ifs bridge association	140 €		140 €	140 €	140 €		140 €
Je m'appelle Fibromyalgie	Nouvelle association			600 €		200 €	200 €
Jeux k'Ifs	400 €	100 €	500 €	600 €	500 €	100 €	600 €
La pétanque Ifoise		**300 €	300 €	800 €	500 €	300 €	800 €
La Prévention routière 14 Calvados	250 €		250 €	250 €		250 €	250 €
Les copains s'adaptent	Nouvelle association			200 €	200 €		200 €
Les éboueurs verts	Nouvelle association			1 500 €	200 €	500 €	700 €
Les Jardins d'Ifs	400 €		400 €	400 €	400 €		400 €

Les Restaurants du cœur AD14	12 000 €		12 000 €	13 000 €	13 000 €		13 000 €
Planning familial du Calvados	250 €		250 €	350 €	350 €		350 €
Pompiers Missions humanitaires	2 000 €	1 000 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €	1 000 €	3 000 €
SOS Amitié région Caen Basse Normandie	300 €		300 €	Pas de demande			
Syfusikess		200 €	200 €	300 €		300 €	300 €
Tarot Club 21 IFS		**100 €	100 €	100 €	100 €		100 €
TOTAL	72 690 €	4 650 €	75 840 €	87 140 €	74 940 €	3 250 €	78 190 €

ASSOCIATIONS SPORTIVES :

Associations	Versement 2023			Proposition pour 2024			
	Fonctionnement	Action	Total	Demandes assos	Fonctionnement	Action	Total
Amicale Tennis Ifs	10 000 €		10 000 €	10 000 €	10 000 €		10 000 €
Assoc sport'Ifs santé	Pas de demande en 2023			400 €	400 €		400 €
Association Sportive Collège (G. Normandie)	500 €		500 €	600 €	500 €		500 €
Association Sportive Collège Léopold Sédar Senghor	700 €		700 €	1 000 €	700 €		700 €
Association Sportive de Ifs (As Ifs)	50 000 €		50 000 €	60 000 €	50 000 €		50 000 €
Association Sportive Lycée hôtelier Rabelais		400 €	400 €	800 €	700 €		700 €
Badmint'Ifs	10 000 €	1 000 €	11 000 €	12 000 €	11 000 €		11 000 €
Boxe Américaine Ifs	3 000 €		3 000 €	Pas de demande			
Club Basket Ifs	90 000 €	3 000 €	93 000 €	90 000 €	70 000 €		70 000 €
CRAAD Connection (Association des carabots pour le RIF aux approches défensives)	500 €	250 €	750 €	800 €	750 €		750 €
Ecole de Karaté Do Ifs	2 000 €		2 000 €	4 000 €	2 000 €		2 000 €
Eveil	300 €		300 €	300 €	300 €		300 €
Ifs Football Club	300 €		300 €	400 €	300 €		300 €
Judo Club d'Ifs	8 500 €		8 500 €	8 650 €	8 500 €		8 500 €
La Détente Ifoise	1 700 €		1 700 €	2 000 €	1 700 €		1 700 €
Les Montes en l'Air	300 €		300 €	500 €	300 €		300 €
Pac Sports et Loisirs	750 €		750 €	1 000 €	750 €		750 €
UC Ifs Hérouville (union cycliste)	750 €		750 €	2 500 €	750 €	500 €	1 250 €
UCEM Yoga Ifs	900 €		900 €	1 100 €	900 €		900 €
Volley Ifs Détente	800 €	200 €	1 000 €	900 €	900 €		900 €
TOTAL	181 000 €	4 850 €	185 850 €	196 950 €	160 450 €	500 €	160 950 €

** Association crée en cours d'année – en italique demande de subvention exceptionnelle accordée dans l'année

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE avec 31 voix POUR** (Cédric EVANO et Sonia CANTELOUP ne prennent pas part au vote) :

DECIDE de verser, pour l'année 2024, aux associations mentionnées dans le tableau ci-dessus, les subventions au titre de l'année 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

DIT que le règlement sera effectué sur les comptes suivants :

- 65741 pour les associations sportives ;
- 65742 pour les autres associations.

Ifs, le 8 avril 2024

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENBRE



Rendue exécutoire le : 10 avril 2024

Affichée le : 10 avril 2024

Acte à classer

2024-050

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-10T14-21-43.00 (MI252238627)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20240410-2024-050-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024

Date de décision : 10/04/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Attribuées aux associations

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-050.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/04/24 à 14:15

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 10/04/24 à 14:21

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 10/04/24 à 14:29